

Registre des intérêts

Nom : Marion

Prénom : Axel

Groupe : PDC-Vaud libre

	Loi du Grand Conseil du 8 mai 2007	Intérêts
<p>Obligation de signaler les liens d'intérêts</p>	<p>Art. 8. – En entrant au Grand Conseil, chaque député indique au Secrétariat général :</p> <p>a) ses activités professionnelles ;</p> <p>b) les fonctions qu'il assume au sein d'organes d'administration, de direction et de surveillance de fondations, de sociétés, d'associations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé ou de droit public;</p> <p>c) les fonctions permanentes de direction qu'il assume pour le compte de groupes d'intérêts importants, suisses ou étrangers;</p> <p>d) les fonctions qu'il assume au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, de l'Etat et des communes vaudoises;</p> <p>e) les fonctions politiques importantes qu'il exerce.</p> <p>Les modifications intervenues sont communiquées d'office au Secrétariat général, au moins au début de chaque année civile.</p> <p>f) Le secret professionnel est réservé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable du domaine politique des hautes écoles à la Conférence des recteurs des hautes écoles suisses (<i>swissuniversities</i>) • Président du Nouveau mouvement européen suisse (nomes), section Vaud ; • Membre du Conseil de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe ; • Membre du Comité du Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) ; • Membre du Comité de Pro Familia Vaud • Membre du Comité de la Fondation SWITCH • Membre du Conseil de l'association EuTEACH • Chercheur associé à la Fondation Pierre du Bois pour l'histoire du temps présent. <ul style="list-style-type: none"> • Député au Grand Conseil • Conseiller communal à Lausanne
<p>Publication et registre des liens d'intérêts</p>	<p>Art. 9. – Le Bureau tient à jour le registre des indications mentionnées à l'art. 8. Celui-ci est public.</p> <p>Les députés qui ont des intérêts personnels et directs dans un objet traité par le Grand Conseil sont tenus de les signaler quand ils s'expriment à son sujet lors d'une séance du Grand Conseil ou d'une de ses commissions.</p>	

Lieu et date : Lausanne, le 18 juin 2019

Signature :

